

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4926/38

Objet:

Offre d'Acquisition

Annexe

Expédié le

A. M. J. Cardon

E

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favora-
ble à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d'un La Chaux
qui fait l'objet de votre
lettre du 11 A

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé *Hobbema*

par

Bruxelles, le *23 mars 1901*
Joseph Chardon

AD

MINES & MINERAIS

MINES & ORES

JOSEPH CHARDON

ETABLI EN 1875

TÉLÉGRAMMES:

CHARDON-BRUXELLES

CODES USED

A.B.C.-MOREING & NEAL

Bruxelles, le 11 mars

1911

28, RUE DES DOUZE APÔTRES

le

la Commission directrice des Mines Royales

Bruxelles.

Messieurs,

Aujourd'hui j'ai eu l'honneur de faire déposer au dépôt
un tableau joint par "Hobbeins", pour lequel je demande le prix de
frs 35.000.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite
considération.

Joseph Chardon

